

ELECTIONS MUNICIPALES DU 6 MARS 1983

Liste pour l'Expansion et la Défense des Intérêts Communaux

ELECTRICES, ELECTEURS,

En 1977, vous avez élu 17 personnes pour la gestion et l'administration de notre Commune. L'équipe municipale a fait de son mieux, œuvrant toujours en vue du bien commun, cherchant à améliorer les conditions de vie et de travail de chacun, tout en maintenant une fiscalité très raisonnable.

En 1983, à l'occasion de ces nouvelles élections, nous vous demandons de renouveler votre confiance et de voter pour les 19 candidats que nous vous présentons. Ces candidats sont qualifiés et représentent les différentes couches sociales, les tranches d'âge, et les quartiers de la Commune.

L'action menée et les réalisations effectuées pendant ces six dernières années sont la preuve de l'efficacité du Conseil Municipal. Le Bulletin d'Information vous a tenus au courant de ses réalisations. Le Bulletin est le lien entre la Municipalité et l'ensemble des habitants ; nous désirons le continuer et l'améliorer pour une meilleure information, y comprises les activités des différentes sociétés.

Nous sommes pour la liberté de l'enseignement avec participation financière appropriée du Budget.

PRINCIPALES REALISATIONS DURANT CES SIX DERNIERES ANNEES :

Entretien et amélioration de la voirie rurale — extension et aménagements des lotissements — station d'épuration et modifications de certains réseaux — aménagement du carrefour de la mairie et de la rue de Brennus — intégration du Corps Communal des Sapeurs-Pompiers dans le dispositif départemental, base de l'équipement actuel — piste cyclable entrée cuisines Bonnet — abris bus et scolaire et aires de stationnement de cars pour la sécurité des enfants — réfection des vitraux et du plancher de l'église — construction d'une salle Omnisports avec ses équipements — courts de tennis — dénomination des rues de l'agglomération — aménagements du Centre Polyvalent et construction de la 4^e Salle et de deux jeux de boules (3^e Age) — acquisition de terrains pour la Zone Artisanale dont la sortie n'a pas été autorisée par l'Equipement pour une question de sécurité — construction du Centre d'Intervention Incendie et Secours — réparations, aménagements, installation du chauffage au presbytère — transformations, isolation, chauffage du local postal — étude et lancement d'un projet de construction d'un ensemble pavillonnaire pour retraités — acquisitions diverses : tracteur et faucheuse, bétonnière, autotondeuse, matériel de photocopie et polycopie, lecteur-reproducteur de micro-fiches, mobilier du Centre Polyvalent — implantation du poste E.D.F. permettant le renforcement du courant — extension du réseau d'eau potable — curage de l'Issoire (quartier Breuil du Faulx)...

NOTRE PROGRAMME :

Commissions extra-municipales — consultation des représentants des sociétés pour les équipements ou aménagements les concernant — terminer les projets en cours — transformation de certaines routes de remembrement en voies communales — étude d'un pont sur l'Issoire avec l'aide du Ministère de l'Agriculture — assainissement de villages — poursuivre activement les réseaux d'eau potable et électriques — création de nouveau lotissement selon les besoins — aménagement de Zone Artisanale — réalisation du projet de construction d'un atelier relais avec le concours de la SODEV (demande déposée à la Préfecture le 8 février 1983) pour l'extension de l'usine Tronico et favoriser l'emploi (25 emplois prévus, réservés en priorité aux jeunes de Bouaine). Cette extension se fera avec contrat-location et rachat à court terme par la Société Tronico — édification des 13 premiers pavillons pour retraités dont la demande de permis de construire doit être déposée incessamment — aménagement du parking à la Salle Omnisports — transformations et extension des courts de tennis avec clôture — réfection d'une partie du toit du presbytère — maintien et développement du commerce et de l'artisanat dans l'agglomération — plantations arbres et arbustes pour embellir l'agglomération et la rendre plus attrayante et accueillante...

Point de promesses irréalisables ou dangereuses, car ce sont les contribuables qui paieront.

Le Gouvernement a décidé d'un transfert de pouvoirs au Conseil Municipal et au Maire. Mais on ne parle pas des finances en provenance de l'Etat ! D'où l'importance de prévoir une équipe capable de bien gérer la Commune. Nous avons fait nos preuves. Vous nous connaissez.

Nous continuerons à faire pour le mieux avec nos moyens sans pour autant négliger les aides extérieures, grâce à l'esprit d'équipe, chacun apportant ses conseils.

Nous vous présentons des candidats dignes de vos suffrages. Votez pour eux.

Précisions sur le programme du Docteur IDIER

Suite à la parution de ce programme, la municipalité sortante est très surprise des propos qui y sont énoncés, notamment sur les points 4 et 5.

Point n° 4 : Révision du POS

Le Conseil Municipal s'est penché à diverses reprises sur cet important projet et les différentes réunions des 18-11-80, 4-5-81, 17-12-82, 18-2-83, ont solutionné le problème de recentrage de l'agglomération.

Point n° 5 : Projet de construction d'un village retraite :

L'idée première évoquée par le Docteur IDIER se rapportait à une initiative privée et aucun dossier d'ensemble n'a été soumis à la municipalité par ce dernier. Par contre, le C.M. à la suite d'une étude a demandé par lettre du 9-4-81, à l'Office HLM de Vendée, la création d'un ensemble de pavillons pour personnes âgées. Le 28-4-81, l'Office HLM donne une réponse favorable. Le 4-5-81, le C.M. demande une modification du POS afin de pouvoir implanter ce village au sud de l'agglomération. Le 8-2-82, enquête par le bulletin municipal avec coupon-réponse auprès des retraités pour inscription des personnes intéressées. La décision d'implanter ce village ne pouvant être prise sans être assuré d'un minimum de candidats, sans cela, ce sont les contribuables qui doivent payer les loyers. Le Bureau Aide Social existantes dans des communes voisines. Le 16-7-82, le BAS est informé de cette visite. Le 26-10-82, réunion de la commission municipale et Office HLM pour étude détaillée du projet. Le 14-1-83, mise au point définitive, avec tous les organismes concernés.

Le 18-2-83, classement de la parcelle D1 en zone UC et avis favorable pour la construction d'une première tranche de 13 logements, dont 4 T1 bis et 9 T2, plus un local collectif.

Pour la réalisation de cet ensemble, la commune participera financièrement, uniquement, dans la voirie d'accès et assainissement jusqu'en limite de propriété. L'ensemble de l'opération étant financé par l'Office HLM de Vendée.

A la suite de ces précisions, vous pouvez constater que les méthodes actuelles employées confirment l'efficacité et la compétence de toute l'équipe municipale, formant une parfaite cohésion avec son maire.

**LES CANDIDATS DE LA LISTE
POUR L'EXPANSION ET LA DEFENSE
DES INTERETS COMMUNAUX**

ELECTIONS MUNICIPALES DU 6 MARS 1983

COMMUNE DE SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

Liste pour l'Expansion et la Défense des Intérêts Communaux

ARNAUD Louis, C.S., Chauffeur, Le Cerne du Moulin

BOLTEAU MORINEAU Lucienne, Mère au foyer, La
Roulière

BOUAUD Christian, Maçon, Le Bourg

BUGEAU Guy, C.S., Retraité, Le Bourg

CHATELIER Pierre, C.S., Agriculteur, Landefrère

CROUE René, Artisan, Le Bourg

DUGAST AIRIAU Annie, Câbleuse, La Sèvetière

FRANÇOIS Joseph, C.S., Ferrailleur, Le Bourg

GABORIEAU Bernard, Agriculteur, La Vrignaie

GABORIEAU Eugène, C.S., Retraité, La Roche Chotard

GRIMAUD Daniel, Cariste, Landefrère

HERVOUET Michel, Chauffeur, Le Cerne du Moulin

JAUNET Auguste, C.S., Agriculteur, La Bellezine

MANDIN AVRILLEAU Marie-Hélène, Préparatrice en phar-
macie, Le Bourg

MORISSEAU Gérard, Agriculteur, La Bouanchère

PICHAUD Emile, C.S., Agriculteur, La Haute Sècherie

ROY Michel, C.S., Assureur, Le Bourg

SAUVAGET Michel, C.S., Chef de Service, Le Bourg

SORIN BOUTIN Marie-France, Agricultrice, La Byretière

Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine

Liste pour l'Expansion et la Défense des Intérêts Communaux

Electrices, Electeurs,

Le dimanche 6 Mars, la confiance des électeurs en notre programme a fait désigner sur notre liste 13 de nos futurs conseillers, 3 sièges restent à pourvoir pour compléter l'équipe municipale. Aussi, pour le 13 Mars, nous vous proposons les 3 candidats qui, par leurs suffrages, ont approché de très près la majorité.

Ces candidats, par leur concours, leur compétence et leurs conseils techniques, affermiront la parfaite cohésion dans les groupes de travail du Conseil Municipal.

Ils représenteront plus spécialement l'artisanat, le commerce et l'industrie que la municipalité s'attache à maintenir et à développer. Ce secteur fondamental de l'économie locale apporte près de la moitié des impôts communaux. Prenez conscience de cette importante réalité.

Pendant six années, l'équipe en place s'est appliquée à parfaire les actions entreprises et, pour chaque réalisation effectuée : Equipement sportif, Casernement des sapeurs-pompiers, Salle polyvalente, etc..., les commissions municipales se sont toujours entourées des avis préalables des utilisateurs.

Cette constance sera toujours maintenue et amplifiée. Le Bulletin Municipal est la vitrine des activités du Conseil Municipal. Ses pages sont ouvertes à toutes les sociétés, associations, groupements, dans le but de rester à l'écoute de tous.

La Commune : c'est la réunion des familles habitant sur un même territoire et, ayant des intérêts communs. Marcher ensemble avec les élus de la liste pour l'expansion et la défense des intérêts communaux, c'est améliorer très sérieusement les conditions de vie ainsi que l'épanouissement réel des Philbertins sur tous les plans.

Pour envisager l'avenir de notre commune avec plus d'espoir et d'optimisme, votez pour notre programme en portant massivement vos suffrages sur nos trois candidats.

Vous nous avez manifesté largement votre confiance par le premier vote. Celui de dimanche viendra confirmer ce choix. Nous vous en remercions à l'avance.

LES CANDIDATS DE LA LISTE POUR L'EXPANSION ET LA DEFENSE
DES INTERETS COMMUNAUX.

Scrutin de Ballottage du 13 Mars 1983

Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine

Liste pour l'Expansion et la Défense des Intérêts Communaux

BOUAUD Christian

Maçon - Le bourg

CHATELIER Pierre

Conseiller sortant - Agriculteur - Landefrère

CROUÉ René

Artisan - Le bourg

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 6 MARS 1983

Commune de SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

Liste du Docteur IDIER

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous voici donc arrivés au moment d'élire un nouveau conseil municipal. Cette fois-ci, vous avez le choix entre au moins deux listes.

Comme vous, nous reconnaissons que certaines choses ont été réalisées par la municipalité sortante, mais finalement cela ne représentait-il pas le minimum pour une commune de 2 000 habitants ?

Par contre, si vous voulez que la commune évolue davantage, il faudra que la nouvelle municipalité emploie des méthodes tout à fait différentes des méthodes actuelles.

Pour bien vous représenter, il est indispensable d'avoir une équipe municipale compétente, désintéressée et soudée autour de son maire entièrement responsable, afin de pouvoir réaliser un véritable programme, un programme en 10 points :

- 1 - Réouverture du dossier de la déviation pour un meilleur accès en toute sécurité,
- 2 - Création d'une véritable zone industrielle, accessible et hors de l'agglomération, afin de développer l'emploi local, car il n'est pas permis de continuer à refuser l'implantation de nouvelles entreprises.
- 3 - Développement du commerce local et relance de l'artisanat, de la construction en particulier, avec un lotissement accessible à tous,
- 4 - Révision du POS, du bourg en particulier, afin de recentrer les habitations autour des commerces et des locaux administratifs,
- 5 - Pour les personnes âgées, construction d'un village retraite, projet conçu au départ par le Docteur IDIER et présenté à la municipalité sortante qui l'a étouffé et qui le ressort depuis quelques semaines...,
- 6 - Relance des activités des jeunes, avec leur participation,
- 7 - Développement du tourisme local,
- 8 - Faire de l'aide sociale un service véritable pour tous, avec création d'un fond de solidarité,
- 9 - Travail des conseillers dans un esprit de service à votre écoute et avec le souci d'une information la plus large possible,
- 10 - Ouverture de la mairie le samedi matin et permanence d'un conseiller à tour de rôle.

Enfin, nous sommes, bien sûr, favorables à la liberté de l'enseignement.

En conclusion, nous croyons que vous allez voter avec le plus grand sérieux, conscients que vous êtes, que les nouveaux conseillers que vous allez élire vous représenteront pendant 6 ans.

Commune de SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

Liste des Candidats

IDIER André	39, rue du Bocage	<i>Médecin</i>
BAUDRY Hubert	2, imp. des Chardonnets	<i>Artisan</i>
BOUHIER Elisabeth née MOUCHET	6, imp. de l'Issoire	<i>Ouvrière</i>
BOUHIER M.-Christine née BARRE	14, rue du Meunier	<i>Femme au foyer</i>
BOURMAUD Odette née MOINARD	La Roche-Chotard	<i>Agricultrice</i>
CAVOLEAU Michel	La Roulière	<i>Chauffeur</i>
COUGNAUD André	9, rue des Jonquilles	<i>Chauffeur-livreur</i>
DUGAS Michel	Cerne du Moulin	<i>Ouvrier</i>
DUGAST Dominique	La Savetière	<i>Agriculateur</i>
DURANTEAU Odile née BARBARIT	La Croix des Landes	<i>Standardiste</i>
FOUCHET Guy	La Ségouinière	<i>Agriculateur</i>
GRIMAUD Maurice	Lande frère	<i>Agriculateur</i>
JAULIN Claude	rue du Grand Air	<i>Chauffeur</i>
LEDOUX René	15, rue de la Mairie	<i>Ouvrier</i>
LEMOINE Gilbert	Lande frère	<i>Ouvrier</i>
MABIT Joseph	La Chevronnière	<i>Viticulteur</i>
POGU Rosa née HERVOUET	La Grimaudière	<i>Agricultrice en retraite</i>
RENAUD Louis	Les Landes	<i>Viticulteur</i>
TEXIER Gérard	avenue de Bretagne	<i>Président UPCA</i>

Elections Municipales du 13 Mars 1983

COMMUNE DE SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINÉ

Électrices, Électeurs,

Le Dimanche 6 Mars, vous m'avez prouvé votre confiance ainsi qu'à deux autres candidats, mais si vous voulez que nous soyons efficaces, il faut que notre liste soit encore plus largement représentée dans le Conseil Municipal.

Avant de voter dimanche, basez votre décision sur la compétence réelle des candidats : peut-on être compétent à la Mairie si on ne l'est pas ailleurs ?

Vous m'avez manifesté votre confiance dimanche dernier. En votant pour nos candidats, vous confirmerez ce choix et je vous en remercie à l'avance.

André IDIER

Réflexion sur les Municipales

Les électeurs de St-Philbert-de-Bouaine sont appelés à choisir un Conseil Municipal pour 6 ans.

Une quarantaine d'entre eux se sont retrouvés à plusieurs reprises pour y réfléchir. Ils ont souhaité vous faire part de leurs réflexions à vous qui vous sentez concernés et intéressés.

On nous propose deux listes :

1. - **L'une** autour « d'un programme pour tous » (fait par combien ?), dévoile en fin de parcours des intentions tout à fait floues dont les moyens de réalisations concrètes sont totalement oubliés ou omis.

2. - **L'autre** autour de l'équipe sortante a montré de par son histoire des réalisations. Elle a permis à Bouaine de se développer.

Mais cependant elle nous interroge sur sa manière de gérer la commune.

A 19 on n'a pas les idées, les opinions, de 2.000 personnes.

⊗ Ne serait-il pas possible d'envisager **une participation réelle des administrés** au niveau des problèmes, des projets, des choix, des décisions ?

⊗ Ne pourrait-on pas créer des « **COMMISSIONS MUNICIPALES ELARGIES** » ayant des pouvoirs réels pour étudier, discuter, proposer des souhaits, des projets pour aborder des problèmes particuliers (écoles, P.O.S., équipements sociaux, culturels) par les gens concernés (jeunes, agriculteurs, ouvriers, artisans, retraités, etc...).

⊗ Le Bulletin municipal pourrait peut-être retracer l'ensemble des discussions importantes de la municipalité avec les enjeux, les conséquences. Ainsi, la population mieux informée comprendrait davantage les choix réalisés par le Conseil.

⊗ Ne pourrait-on pas faire de ce bulletin un lien d'interpellation entre tous nos points de vues ?

Nous pensons qu'il faut ouvrir dès maintenant un large débat débouchant sur des choix et des décisions sur :

⊗ **L'école** : Doit-on créer une école publique ou développer la participation financière à l'école communale ouverte à tous ? (Nous optons pour la seconde solution).

⊗ **Les jeunes** : Va-t-on leur permettre de poser leurs questions, leurs souhaits, leur donner des moyens ? Lesquels ? Pourquoi ?

⊗ Est-il intéressant de créer une halte-garderie pour qui ? Comment ?

⊗ La Commune peut-elle avoir une politique socio-culturelle ? (spectacles... expression des amateurs locaux...).

⊗ Les autres questions que les gens de la commune peuvent se poser : plan d'occupation des sols, activités artisanales et commerciales, etc...

Ne sommes-nous pas adultes et responsables ? Il ne s'agit donc pas de faire un programme pour tous mais de **LE REALISER ENSEMBLE** (avec et par tous).

Quelques représentants du groupe :

BRENON Chantal

DENIAUD Jean-Paul

DURAND Jocelyne

GABORIAU François

MARTIN Geneviève

MARTIN Marie

RADIGOIS Jean-Yves

SAUVAGET Joseph (neveu)

1983

CONSEILLERS M

NOMBRE de suffrages obtenus	NOM	PRÉNOMS
878	ARNAUD	Louis
844	HERVOUET	Michel
843	BUGEAU	Guy
842	MANDIN née AVRILLEAU	Marie-Hélène
813	JAUNET	Auguste
773	FRANÇOIS	Joseph
748	GABORIEAU	Eugène
743	PICHAUD	Emile
734	SAUVAGET	Michel
720	GABORIEAU	Bernard
706	ROY	Michel
681	GRIMAUD	Maurice
648	MORISSEAU	Gérard
645	MABIT	Joseph
637	IDIER	André
617	SORIN née BOUTIN	Marie-France
580	TEXIER	Gérard
566	BOUAUD	Christian
509	COUGNAUD	André